

SÉANCE du 16 juillet 2013

L'an deux mil treize, le seize juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué régulièrement le dix juillet s'est réuni en mairie sous la présidence de M. Claude LANGRENÉ, Maire de Charly-sur-Marne.

Présents : MM. FOURRÉ Georges, ROMÉLOT Jean, Mme LAVA Francine, M. CHRISTOPHE Pierre, MM. BOUCHER Jean-Claude, FALLET Jean-Luc, M. MONNERA Jean, Mmes NAUDÉ Marie-Josèphe, ROULINAT Nathalie, MM. DUMAY Bruno, M. SEMBENI André BESSÉ Jean-Pierre Mme PETIT Marie-Christine.

Absents ayant donné pouvoir : M. FRANKE Claude à M. BOUCHER Jean-Claude, Mme HUVIER Odile à M. ROMÉLOT Jean, Mme SANCHEZ Marie à Mme ROULINAT Nathalie.

Absents excusés : Mme JOBE Nicole, Mlle MATUCHET Lucie et M. ROBERT Denis.

Absents : M. GUIBERT Romain.

Le Conseil Municipal a choisi, comme secrétaire de séance, M. BOUCHER Jean-Claude.

Le compte-rendu de la séance du 10 juin 2013 est adopté à l'unanimité, sans observations.

ORDRE DU JOUR

MAPA CRÉATION CANTINE MATERNELLE – AUTORISATION DE SIGNATURE

La consultation d'entreprises pour la création d'une cantine maternelle a permis de recevoir 26 enveloppes pour 9 lots.

Après analyse des offres suivant les critères d'attribution à savoir :

- Valeur technique 60 %,
- Prix des prestations 40 %.

Les entreprises suivantes ont été retenues par la commission :

Lot 1 Maçonnerie	LEBLANC SARL critères de sélection	100 %
Lot 2 Charpente	LEFEBURE & FILS	" 90 %
Lot 3 Couverture	SA ROCQUIGNY	" 90 %
Lot 4 Electricité	DELABARRE SAS	" 88.27 %
Lot 5 Menuiserie Alu	ASA	" 89.24 %
Lot 6 Cloisons doublage	LAMBINET	" 90 %
Lot 7 Plomberie	HERBILLON	" 90 %
Lot 8 Peinture	SARL COSTA	" 90 %
Lot 9 Equipemt cuisine	PERSON SARL	" 75 %

Le montant total TTC des travaux s'élève à 437.679,38 €.

Le Conseil Municipal décide de valider la décision de la commission et autorise le Maire à signer le marché des travaux.

MAPA AMÉNAGEMENT SALLE CULTURELLE – AUTORISATION DE SIGNATURE

La consultation d'entreprises pour l'aménagement de la salle culturelle et festive rue Emile Morlot a permis de recevoir 10 enveloppes pour 6 lots.

Après analyse des offres suivant les critères d'attribution à savoir :

- Valeur technique 60 %,
- Prix des prestations 40 %.

Les entreprises suivantes ont été retenues par la commission :

Lot 1 Maçonnerie	LEBLANC SARL	critères de sélection	87.58 %
Lot 2 Menuiserie Alu	ALUTECK	"	90 %
Lot 3 Plâtrerie/isolation/menuiserie bois	LEFEBURE & FILS	"	90.71 %
Lot 4 Electricité	DELABARRE SAS	"	95 %
Lot 5 Plomberie chauffage	HERBILLON	"	74.76 %
Lot 6 Peinture	COSTA SARL	"	85 %

Le montant total TTC des travaux s'élève à 155.227,24 €.

Le Conseil Municipal décide de valider la décision de la commission et autorise le Maire à signer le marché des travaux.

CONVENTION ET PARTICIPATION SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU SECTEUR SCOLAIRE DE FERRE EN TARDENOIS

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer ladite convention et à payer la participation 2012/2013 de 256,17 € par élève.

ENCAISSEMENT DE CHEQUES

Le Conseil Municipal accepte l'encaissement de chèques suivants :

- STANLEY 38.63 €
- BVD 882.91 €

SUBVENTION COMPLEMENTAIRE 200 € A CHARLY ANIMATIONS LOISIRS

Dans le cadre des festivités de la fête patronale, Madame Francine LAVA, Adjointe aux Fêtes et Cérémonies, a acheté des tickets de manège pour offrir aux enfants de la commune.

La régie municipale ne prévoit pas de tarif pour cette dépense, il a donc été demandé à

l'association Charly Animations Loisirs de procéder à l'achat.

Il a été dépensé 200 € que la commune rembourse à l'association par l'octroi d'une subvention complémentaire.

RAPPORT ANNUEL EAU POTABLE DU DÉLÉGATAIRE SAUR POUR 2012

Le Maire donne lecture des grandes lignes du rapport annuel 2012 de l'eau potable. Celui-ci est à disposition au secrétariat.

ADHÉSION A L'USESA DE LA COMMUNE DE MAROLLES

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'adhésion de la commune de MAROLLES à l'USESA.

RETRAIT A L'USESA DES COMMUNES DE COURTHIEZY ET DE DORMANS POUR LE HAMEAU DE SOILLY

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le retrait de la commune de COURTHIEZY et de DORMANS pour le Hameau de SOILLY.

QUESTIONS DIVERSES

- Le Maire informe que :
 - le rapport d'analyse des mesures acoustiques après relèvement de l'altitude d'interception des ILS de l'aéroport de Paris Charles de Gaulle est à disposition en Mairie,
 - les travaux de la maison de retraite sont terminés,
 - un rendez-vous avec l'OPAL a lieu demain mercredi pour la rénovation du bâtiment Leviel Petel,
 - une réflexion devra être menée sur le zonage du PLU, à savoir AUE et AUEV, afin peut être de supprimer le V et ainsi de permettre une plus large possibilité d'implantation d'entreprises.
- M. BOUCHER Jean-Claude fait un bilan des travaux de voirie.
- Réunion jeudi 18 juillet de la commission des travaux au lotissement Danon pour la reprise des réseaux.
- Mme LAVA Francine fait le bilan des fêtes et rappelle le concert du 19 juillet dans le cadre de Musique en Omois.
- Deux radars pédagogiques installés ce jour : un avenue Fernand Drouet, l'autre route de Villiers à hauteur du Montdorin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 00.